



Communiqué de presse

Lyon, le 09 février 2021

Soutien aux victimes de violences sexuelles au sein des Instituts d'études politiques

Depuis ce week-end, de nombreux témoignages d'étudiant.e.s ou anciens étudiant.e.s des dix instituts d'études politiques affluent sur les réseaux sociaux pour dénoncer des violences sexuelles subies durant leurs études.

La lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche doit être l'affaire de toutes et tous. Il est important que la parole se libère et que justice soit rendue pour toutes les victimes.

La compétence des établissements d'enseignement supérieur en la matière est fixée par le code pénal, par le code de l'éducation et par la circulaire du 26 novembre 2015 sur la prévention et le traitement du harcèlement sexuel dans les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche.

Au-delà de ce cadre commun, des dispositifs internes existent. Conformément aux engagements pris par l'équipe de direction, Sciences Po Lyon s'est doté en 2018 d'une charte et d'une cellule dédiées aux questions relatives aux discriminations ou au harcèlement. La référente égalité est là pour écouter, accompagner et orienter les victimes. Elle peut être saisie par les victimes directement ou par un.e camarade, un.e enseignant.e ou un personnel qui aurait connaissance d'un fait de violence physique ou morale sur autrui.

Des actions concrètes sont menées chaque année au sein de notre école. De la prévention, notamment lors des réunions de rentrée et auprès des associations étudiantes, des signalements au procureur de la République mais également des actions internes à l'établissement : avertissements, procédures disciplinaires ou encore mesures d'éloignement. Aucun acte dénoncé à l'administration n'est resté sans suite.

Nous ne resterons pas immobiles face à la détresse des victimes. Nous appelons l'ensemble des victimes de violences subies au sein de notre établissement à contacter la référente égalité via l'adresse egalite@sciencespo-lyon.fr. Nous sommes là pour vous écouter et vous accompagner afin que justice puisse être rendue.

CONTACTS PRESSE

Service communication Sciences Po Lyon

Aurore MARQUEZ-SANTO & Vaiana GOIN

communication@sciencespo-lyon.fr

Tél : 04 37 28 38 64